Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Janvier 2025: augmentation du taux de chômage à 4,7 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud progresse à 4,7 % à la fin du mois de janvier 2025, en hausse de 0,2 point par rapport à la fin du mois de décembre 2024. Il augmente également de 0,2 point au niveau national et romand.

Le canton de Vaud compte, à fin janvier, 19'526 chômeurs et chômeuses [(1)], soit une hausse de 834 personnes (+4,5 %) par rapport à la fin du mois de décembre 2024.

L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi [(2)] suit une tendance moins marquée et se fixe à 28'674 personnes (+1,5 %). Il y a un an, en janvier 2024, le taux de chômage se situait à 3,8 %.

Au cours du mois de janvier 2025, les ORP vaudois ont inscrit 3789 nouvelles personnes et annulé 3364 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3479 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en augmentation de 23,3 % par rapport à décembre 2024.

Pour le mois sous revue, les principales progressions d'effectifs sont constatées dans les « services de nettoyage et conciergerie » (+99), les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (+82), les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (+69) et les « professions scientifiques (biologiste, chimiste …) » (+58). Toutes les classes d'âge sont concernées par la hausse du chômage.

Sur le plan régional, les districts de Morges (3,4 %) et de Lavaux-Oron (3,4 %) affichent ce mois un taux de chômage inchangé. Tous les autres districts voient leur taux de chômage augmenter. Avec 0,4 point supplémentaire, le district de Lausanne (5,7 %) enregistre la plus forte hausse, alors que le district du Gros-de-Vaud (3,1 %) présente la progression de taux la plus modérée (+0,1 point).

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1833, en augmentation de 52 personnes en un mois (+2,9 %) et en baisse de

3 personnes en comparaison annuelle (-0,2 %).

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

[1] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

[2] Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud

Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 4,4 %.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 février 2025

DEIEP, Alain Bolomey, directeur général adjoint, Direction générale de l'emploi et du marché du travail, alain.bolomey(at)vd.ch